

Paris 26 juillet 1821.

Monsieur le Directeur.

J'ai l'honneur de vous envoyer en original
 la réponse du foyeur d'état à la note que
 je lui avais adressée pour réclamer au nom
 de l'académie, la jouissance de ses Droits
 contestés depuis 18 mois. La Décision du
 Pape ainsi que vous le voyez est entièrement
 favorable. je m'applaudis beaucoup de ce
 résultat qui m'eût peut-être permis
 d'obtenir ce que je n'aurais eu à faire valoir
 la parfaite conduite de M. M. les Evêques
 d'ailleurs en leur rapportant à ce sujet.
 Ma satisfaction ne pas doute de celle que
 j'éprouve aussi d'avoir pu faire une chose

qui vous est personnellement agréable.

Spécieusement, Monsieur le Directeur l'
assurance De ma considération Distinguée.

J. Aulard